

Retrait du projet de décret sur les rythmes scolaires !

Pour une AG des écoles de Marseille

Tous les collègues connaissent désormais le contenu du projet de décret Peillon sur les rythmes scolaires. Rendu public après plusieurs mois de concertations, il s'articule autour de deux mesures prioritaires :

- Une demi-journée de travail supplémentaire, qui plus est sans rémunération supplémentaire !
- Introduction et généralisation des projets éducatifs territoriaux (PET), amorçant ainsi un début de soumission des écoles et des enseignants aux communes.

Un tel projet est inacceptable, il ne répond pas à l'intérêt des élèves et dégradera les conditions de travail des personnels. À la surcharge de travail (doublée d'une nouvelle baisse du pouvoir d'achat), s'ajoute une remise en cause gravissime du cadre national de l'enseignement public et des statuts. La circulaire définissant l'organisation des heures annualisées se situe dans la continuité de la politique de Sarkozy-Darcos, propose d'aller plus loin et confirme que les enseignants effectueront l'aide pédagogique complémentaire dans le cadre des PET.

C'est une certitude, tout l'indique, les collègues ne veulent pas de ce projet lié à la loi d'orientation. Signe de cette opposition, les principaux syndicats enseignants ont voté contre ce projet de décret au conseil supérieur de l'éducation puis au comité technique ministériel lors de la présentation de ce texte.

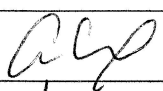
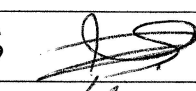
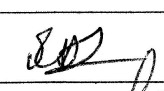





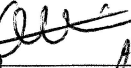







Depuis, V.Peillon a déclaré : « il n'y a pas de proposition alternative ». En clair, le gouvernement n'entend pas renoncer à publier le décret, de nombreuses mairies se préparent, dans la difficulté, à passer à 4 jours et demi. Il n'y a donc plus rien à discuter ni à négocier.

Face à une telle menace, la réponse s'impose d'elle-même : RETRAIT pur et simple du projet de décret sur les rythmes scolaires. Il est plus que temps de construire l'unité des enseignants et des organisations syndicales contre ce décret ! Pour son retrait !

À Paris, les AG se multiplient, les enseignants ont manifesté (plus de mille) le 19 décembre dans l'unité syndicale pour le retrait, une grève est annoncée le Mardi 22 Janvier. D'autres mobilisations se préparent.

Pour développer également la mobilisation sur Marseille, et répondre aux aspirations des collègues, il faut un cadre pour discuter et définir les revendications.

Nous, enseignants de l'école National de Marseille, nous adressons aux organisations syndicales pour leur demander d'appeler dans l'unité à une AG des écoles de Marseille.

Nom et signature		
CONTAUX 	CATRIENS 	DECHARTS 
Febvay 	BIANCHI 	COMBES 
DOLYNGER 	ZICHITTU 	OLLAT 
POUPART 	RUART 	 Pujol
BOUCHARA 	 Giraud	BONIFAY 
RICHARDEON 	BREGLIANO 